



Municipalité de La Nation
Réseau d'eau potable

Plan financier numéro
179-301A

Le 23 janvier 2012

Note: Ce document est une traduction française du plan financier pour des raisons pratiques.
L'anglais est la version officielle.

Table des matières

Sommaire de gestion.....	3
1. Introduction.....	4
1.1 Exigences du règlement.....	4
1.2 Comptabilité courante et changement au politique comptable.....	5
2. Réseau d'eau potable pour la municipalité de La Nation.....	5
2.1 Réseau d'eau potable de Limoges.....	5
2.2 Réseau de distribution de St-Isidore.....	6
3. Plan financier.....	6
3.1. État de la situation financière prévue.....	7
3.2 État des résultats prévus.....	7
3.3 État des flux de trésorerie.....	7
3.4 Estimé budgétaire prévu.....	7
3.5 La dette nette.....	8
3.5.1 Remboursement d'emprunt à long terme 2011-2017.....	8
3.5.2 Nouvel emprunt à long terme 2011-2017.....	9
3.6 Actifs non financiers correspondant aux immobilisations corporelles, aux immobilisations corporelles en construction, aux inventaires et aux frais payés d'avance.....	9
3.6.1 Changement des immobilisations corporelles qui sont des acquisitions, des dons, des dépréciations et des aliénations. .	10
3.7. Revenus.....	10
3.7.1 Taux.....	10
3.7.1.1 Réseau d'eau de Limoges est composé de deux taux :.....	11
3.7.1.2 Réseau de distribution de St.Isidore est composé de trois taux:.....	11
3.8. Dépenses.....	11
3.8.1 Coût de fonctionnement.....	12
3.9 Surplus déficit accumulé.....	12
Tableau 3-1.....	13
Tableau 3-2.....	14
Tableau 3-3.....	14
Tableau 3-4.....	16
4. Approbation.....	17



Sommaire de gestion

En 2007, le ministère de l'environnement (MOE) a diffusé le Règl. de l'Ont. 453/07 (Plans Financiers) sous la loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable (SDEP). Cette loi exige la préparation d'un plan financier à l'égard d'un réseau d'eau potable tel que stipulé à la Partie V de la loi sur la salubrité de l'eau potable. Le plan financier vise principalement à assurer la salubrité de l'eau potable à long terme aux propriétaires d'un réseau d'eau potable et de garantir la consommation à tous sans crainte dans le future.

Ce plan financier rencontre les exigences du Règl. de l'Ont. 453/07 (Plan Financier). Une partie du plan contient les opérations d'exploitation et les acquisitions d'immobilisations corporelles afin d'assurer la fiabilité et la viabilité à long terme du réseau d'eau potable de la municipalité de La Nation.

Le plan démontre l'aspect financier actuel et futur de la municipalité de La Nation, présente les grandes lignes et propose les détails financiers pour le réseau d'eau potable. L'évolution de la situation financière a été considérée et appliquée sur une période de 6 ans (2012 à 2017) dans le sommaire de 2011 qui est basé sur les coûts réels au temps de la présentation.

Le plan financier est un document dynamique qui sera révisé régulièrement et considéré comme un document de travail et un outil de travail. Le plan financier doit être révisé et inclus au renouvellement du permis municipal d'eau potable selon le règlement de l'Ontario qui doit être fait à tous les cinq ans. Par contre, plusieurs changements dans la période intérimaire peuvent affecter les coûts d'opérations et de capitalisation. Ce plan sera modifié afin de refléter les changements au fur et à mesure.



1. Introduction

La municipalité de La Nation a reçu son permis municipal d'eau potable le 4 août 2011. Une des conditions pour recevoir son permis est qu'un plan financier doit satisfaire les exigences du présent article 453/07 et doit être approuvé par une résolution du conseil municipal six mois après la date de l'émission du premier permis relatif à ce réseau. Ce plan a été conçu afin de rencontrer les conditions énoncées au paragraphe (3) du Règl. de l'Ont 453/07 et couvre la portion publique du réseau d'eau potable et le système de distribution de La Nation incluant les stations de pompage, les réservoirs d'eau, la tour d'eau, système de distribution, les conduites principales, les puits souterrains, le plan de traitement de l'eau, le système d'aération, le pompage basse pression, le système de permanganate de potassium, le système de clarification, le système de filtration, le pompage haute pression, le pouvoir d'urgence, l'ajout des produits chimiques.

Le plan financier ci joint a été développé pour tous les réseaux d'eau potable (réseau de distribution de St Isidore et le réseau d'eau potable de Limoges) ainsi que les informations sur les immobilisations corporelles que la municipalité de La Nation a recueillies selon le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) du SP 3150. Le plan financier inclut les acquisitions futures des immobilisations corporelles pour les six prochaines années entre 2012 à 2017.

1.1 Exigences du règlement

Il y a eu un grand nombre de lois du ministère de l'Environnement (MEO) à l'égard de la salubrité de l'eau pendant la dernière décennie. Ce règlement est fondé d'après les recommandations formulées par le commissaire Dennis O'Connor dans le Rapport de la Commission d'enquête sur Walkerton. Les recommandations visent principalement à s'assurer que les réseaux d'approvisionnement en eau potable de l'Ontario fournissent une eau dont le niveau de risque sera si négligeable que toute personne raisonnable et informée pourra en consommer sans crainte.

Dans le cadre de ses efforts pour appliquer toutes les recommandations de la Commission, le ministère de l'Environnement (MEO) a fait adopter plusieurs lois et règlements. Le changement immédiat relié au développement d'un plan financier a été l'approbation de la Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable. Il exige que le propriétaire du réseau d'eau potable doit faire une demande pour l'obtention du permis municipal d'eau potable.

Sous l'article 30 de la loi sur la salubrité de l'eau potable, les éléments du plan financier doivent être préparés selon la loi sur la durabilité des réseaux d'eau et d'égouts ou selon les recommandations du ministère de l'Environnement. Le règlement (DDREE) n'a pas été encore publié. Par conséquent, les exigences établies par le ministère de l'Environnement s'appliquent tel que spécifié dans les directives de 2007 du ministère.



1.2 Comptabilité courante et changement au politique comptable

En juin 2006, le CCSP a approuvé le chapitre SP 3150, qui demande aux municipalités de déclarer les immobilisations corporelles dans leurs bilans à compter du 1^{er} janvier 2009. Le chapitre SP 3150 exige aussi aux municipalités d'utiliser un nouveau modèle de présentation des bilans et de passer l'amortissement des immobilisations corporelles en charge dans l'état des résultats.

2. Réseau d'eau potable pour la municipalité de La Nation

La municipalité de La Nation a été créée en 1998 suite à l'amalgamation des anciennes municipalités des

- Canton de Calédonia
- Canton de Cambridge
- Canton de Plantagenet Sud
- Village de St.Isidore

Les résidents et les commerçants de La Nation sont desservis en eau potable par deux différentes sources:

- Réseau d'eau potable de Limoges
- Réseau de distribution de St-Isidore

La distance entre les deux réseaux est approximativement 35 km. Les deux réseaux sont opérés et entretenus par SIMO/TEAM.

2.1 Réseau d'eau potable de Limoges

Le réseau d'eau potable de Limoges comprend environ 1236 embranchements pour une population d'environ 3708. L'eau potable provient de deux puits artésiens situés sur le chemin Russland dans la municipalité de Russell.

Le réseau d'eau potable de Limoges comprend deux (2) puits de production, un (1) plant de traitement de l'eau, une (1) station de pompage et un (1) réservoir d'approvisionnement. Le processus du traitement inclus un système d'aération, un système de permanganate de potassium, un système coagulation/floculation/sédimentation, un système de filtration, un système de chlorimination (désinfection), un réservoir d'eau et une station de pompage et de chlorimination (désinfection résiduelle). Le service de distribution sert au village of Limoges, Le Baron Estate, Forest Park, rue du Castor et le parc de maisons mobile Ben Tardiff, le parc industriel de Limoges, le parc aquatique Calypso et la zone. Le service de distribution comprend des tuyaux en polyéthylène et PVC variant entre 25mm pour le branchement au réseau et 300 mm de diamètre pour la conduite principale.



2.2 Réseau de distribution de St-Isidore

Le réseau de distribution de St Isidore comprend environ 330 branchements pour une population d'environ 990. L'eau potable provient du réseau d'Alfred /Lefaiivre.

Le réseau de distribution de St Isidore comprend un (1) système de désinfection secondaire, une (1) station de pompage, un (1) réservoir, une (1) tour d'eau et approximativement .53 kilomètre de tuyaux de 250 mm, 1,925km de tuyaux de 200 mm et 4.33 kilomètres de tuyaux de 150mm. Le réseau de distribution comprend des tuyaux en PVC et de polyéthylène qui varie de 25mm pour le service de branchement et 250mm pour la conduite principale. On retrouve 44 bornes fontaine (incluant 2 sur la conduite principale), 307 branchement, 50 valves, valves isolantes interconnectant et purgeur dans les chambres de drainage.

3. Plan financier

Le règlement de l'Ontario 453/07 exige un plan financier pour le réseau d'eau potable comprenant ce qui suit :

1. Les détails de la situation financière prévue pour le réseau d'eau potable, comprenant les éléments suivants:
 - A. le total des actifs financiers,
 - B. le passif total,
 - C. la dette nette,
 - D. les actifs non financiers correspondant aux immobilisations corporelles, aux immobilisations corporelles en construction, aux inventaires et aux frais payés d'avance,
 - E. les variations des immobilisations corporelles correspondant aux acquisitions, aux dons, aux dépréciations et aux aliénations.
2. Les détails de l'exploitation financière prévue pour le réseau d'eau potable comprenant les éléments suivants:
 - A. le total des revenus, ventilés entre les redevances d'eau, les redevances d'utilisation et les autres revenus,
 - B. le total des dépenses, ventilées entre les dotations aux amortissements, les intérêts débiteurs et les autres dépenses,
 - C. l'excédent annuel ou le déficit,
 - D. l'excédent ou le déficit accumulé.
3. Les détails des encaissements et des décaissements bruts prévus du réseau d'eau potable, comprenant les éléments suivants:
 - A. les opérations d'exploitation qui correspondent au flux de la trésorerie liées aux revenus, aux frais d'exploitation et aux frais financiers,
 - B. les opérations en capital qui correspondent au produit de la vente d'immobilisations corporelles et au flux de la trésorerie affectées à l'acquisition d'immobilisations,
 - C. les opérations de placement qui correspondent aux acquisitions et aux aliénations et placements,
 - D. les opérations de financement qui correspondent au produit de l'émission de titres de créance et au remboursement de la dette,
 - E. les variations de la trésorerie et des équivalents de la trésorerie au cours de l'année,
 - F. la trésorerie et les équivalents de la trésorerie au début et à la fin de l'année.



La municipalité de La Nation a un tableau additionnel pour l'estimé budgétaire afin de fournir de l'information additionnelle au conseil puisqu'il est familier avec ce genre de présentation.

Le plan financier a été préparé pour chaque année entre 2011 et 2017.

3.1. État de la situation financière prévue

L'état de la situation financière contient l'information qui décrit les actifs financiers, le passif total, la dette nette et les immobilisations du réseau d'eau potable pour la municipalité.

L'état de la situation financière est présenté au tableau 3-1.

3.2 État des résultats prévus

L'état des résultats prévoit les détails des encaissements et décaissements bruts. L'excédent ou le déficit annuel mesure si les revenus générés sont suffisant pour couvrir les dépenses encourus et en retour si l'excédent a été maintenu. Un excédent annuel est requis afin de s'assurer que le flux de trésorerie est disponible pour l'acquisition d'immobilisations, pour les fonds de réserve, le remboursement des emprunts à long terme.

L'état des résultats prévu est démontré au tableau 3-2.

3.3 État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie comprend les détails des encaissements et décaissements bruts prévus. Les opérations d'exploitation qui correspondent aux flux de trésorerie liés aux revenus, aux charges d'exploitation, à l'acquisition d'immobilisations aux opérations de placement et aux frais financiers.

L'état des flux de trésorerie est démontré au tableau 3-3.

3.4 Estimé budgétaire prévu

Les estimés budgétaires sont présentés selon le format dans lequel le budget municipal est présenté. Le but est d'alléger l'interprétation des trois premiers tableaux.

L'estimé budgétaire prévu est démontré au tableau 3-4.



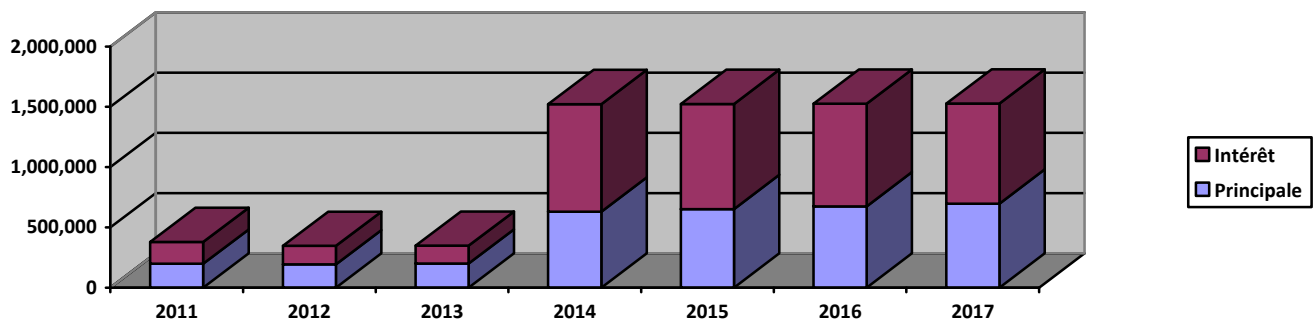
3.5 La dette nette

Présentement la municipalité de La Nation a cinq prêts à long terme. Les prêts pour le projet de Limoges et Brisson ont été introduits en 2001 lors de la création du réseau. En 2009, un nouveau prêt a été introduit avec la nouvelle source d'eau à St Isidore.

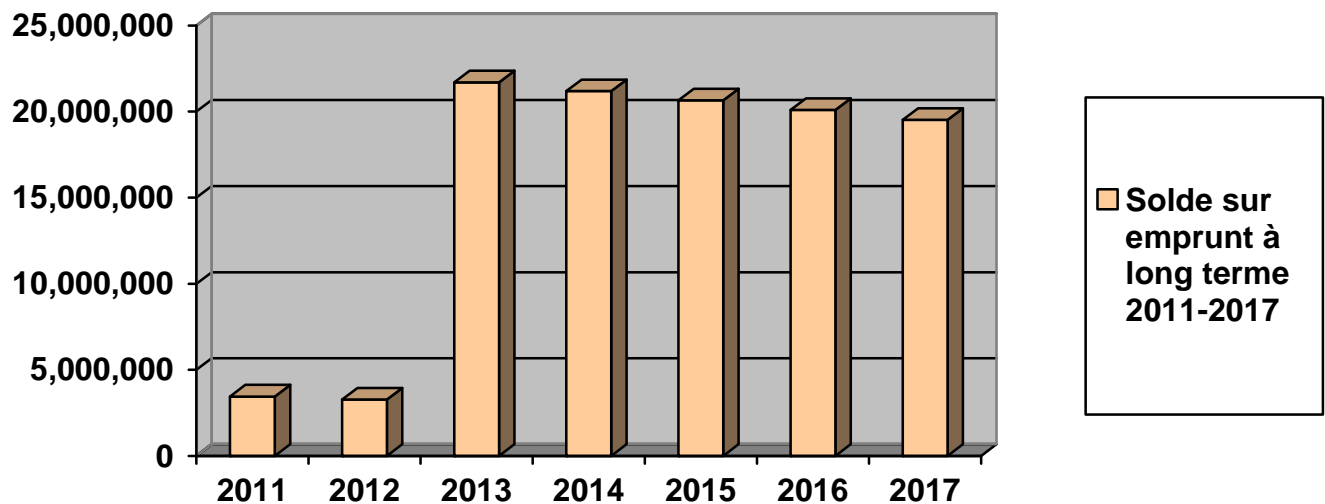
Nom	Solde des emprunts à long terme en date du 31 décembre 2011	Montant annuel remboursable Principal et Intérêts	Clôture de l'exercice
Réseau d'eau de Limoges			
Contribuables réseau d'eau de Limoges	768,336	92,013	2021
Contribuables réseau d'eau du projet Brisson	60,082	7,195	2021
Réseau d'eau de St.Isidore			
Contribuables - nouvelle source d'eau de St-Isidore	2,109,950	167,676	2029
Emprunt à long terme – Croissance			
Croissance eau - Brisson	28,094	3,364	2021
Croissance – nouvelle source d'eau de St.Isidore	484,589	38,620	2029

Remboursement annuel sur les emprunts à long terme, tableau 3.5.0

3.5.1 Remboursement d'emprunt à long terme 2011-2017



Le tableau suivant représente le solde sur les emprunts à long terme tel que décrit au tableau 3.5.1



Solde sur emprunt à long terme 2011-2017, tableau 3.5.1.1

3.5.2 Nouvel emprunt à long terme 2011-2017

Le remboursement des emprunts à long terme inclus le principal et les intérêts. Les intérêts sont compris dans les dépenses d'opérations et le remboursement du principal est inclus dans l'état de la situation financière.

La municipalité de La Nation étudie la possibilité d'installer deux puits de production, un système de distribution additionnelle à partir des nouveaux puits au plan de traitement existant et d'une tour d'eau pour le réseau d'eau potable de Limoges. Le coût estimatif est sujet à changer selon les soumissions lors de la construction. Le projet est proposé pour 2013 et la nouvelle dette serait assumée en 2013.

3.6 Actifs non financiers correspondant aux immobilisations corporelles, aux immobilisations corporelles en construction, aux inventaires et aux frais payés d'avance.

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits ou développés et :

- Garder pour la production ou pour rendre un produit et service;
- Avoir une vie utile au-delà d'une période de comptabilité;
- Dans l'intention d'être utilisées sur une base continue et;
- Dans l'intention de ne pas être vendu à l'intérieur de la période d'usage normal des opérations.

Le progrès des travaux comprend les immobilisations corporelles en cours non complétées ou mis en utilisation. Ces projets sont habituellement divisés en catégorie et sont capitalisés s'ils dépassent le seuil minimal.

Les composantes du réseau d'eau incluent les conduites principales, les vannes, les bornes fontaine, le branchement, les compteurs, les puits, le plan de traitement de l'eau, les tours d'eau et les stations de pompage. Le seuil d'inscription à l'actif défini le montant minimum en dollars qui sera utilisé pour déterminer les dépenses qui seront inscrites comme immobilisations par projet et par contrat.

3.6.1 Changement des immobilisations corporelles qui sont des acquisitions, des dons, des dépréciations et des aliénations.

L'acquisition consiste généralement en l'acquisition d'immobilisation pour le réseau d'eau.

Les dons consistent généralement à un développement d'un lotissement (ex. infrastructure d'eau) qui est transféré sans échange monétaire et dont l'immobilisation corporelle sera évaluée à la valeur marchande lorsqu'elle sera mise en service.

La valeur réduite et la disposition d'une immobilisation corporelle consiste habituellement lorsqu'on retire l'immobilisation corporelle hors service ou lorsqu'elle est endommagée ou bien si on doit cesser la construction avant la fin des travaux en cours.

3.7. Revenus

Les revenus proviennent généralement des frais de service et des frais de consommation. La facturation est trimestrielle. Les revenus prévus sont basés sur la croissance anticipée ainsi que l'augmentation des frais. L'anticipation est importante puisqu'un petit changement pourrait représenter une grande différence dans les revenus proposés. Pour cette raison, les revenus seront réévalués annuellement.

Les frais de service augmenteront de 2.5% annuellement pour le réseau d'eau de Limoges tandis que les frais de consommation pour le réseau de distribution de St-Isidore augmenteront de 2.5% annuellement.

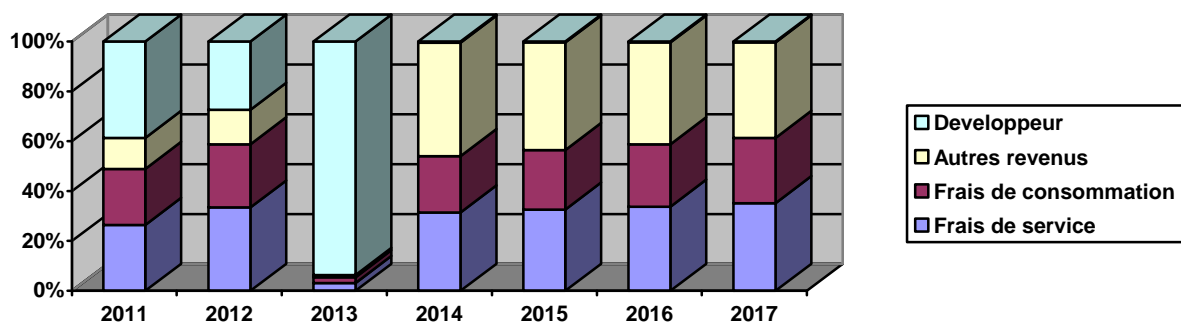


Tableau 3.7 Revenus d'opérations

3.7.1 Taux

Les taux projetés doivent être évalués afin de déterminer s'ils rencontrent le coût des dépenses d'opérations et le coût des immobilisations corporelles. Pour la présentation de ce plan financier l'excédent/déficit est utilisé afin de déterminer si le réseau d'eau potable est stable. Le montant

excédent/déficit mesure si les revenus générés sont suffisants afin de couvrir les dépenses encourues et pour déterminer si les immobilisations corporelles seront entretenues ou qu'elles se détérioreront.

3.7.1.1 Réseau d'eau de Limoges est composé de deux taux :

- i) Frais de service
- ii) Frais de consommation qui est facturé pour l'utilisation d'eau (le premier 48 m³ consommé dans le trimestre est facturé à 1,61\$ et l'autre à 1,71\$ le mètre cube)

Description	Taux 2011	Taux 2012	Taux 2013	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017
Frais de service	265,28	271,92	278,72	285,69	292,83	300,15	307,65
Frais de consommation par m ³	1,61	1,61	1,61	1,61	1,61	1,61	1,61

3.7.1.2 Réseau de distribution de St-Isidore est composé de trois taux:

- i) Frais d'immobilisation corporelle
- ii) Frais de service
- iii) Frais de consommation est appliqué sur toute la consommation utilisée.

Description	Taux 2011	Taux 2012	Taux 2013	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017
Frais d'immobilisation corporelle	50.00	50.00	50.00	50.00	50.00	50.00	50.00
Frais de service	429.36	429.36	429.36	429.36	429.36	429.36	429.36
Consommation du m ³	1.42	1.46	1.50	1.54	1.58	1.62	1.62

3.8. Dépenses

Les dépenses courantes sont divisées en trois catégories: les dépenses d'opérations, les intérêts sur l'emprunt à long terme et l'amortissement. Les données de 2011 sont basées sur le réel ainsi que sur l'estimation des coûts puisque l'année n'était pas terminée et que la différence serait mineure.

La projection pour les dépenses d'opérations a été estimée avec un coût d'inflation de 2,5% annuellement pour la majorité des dépenses.

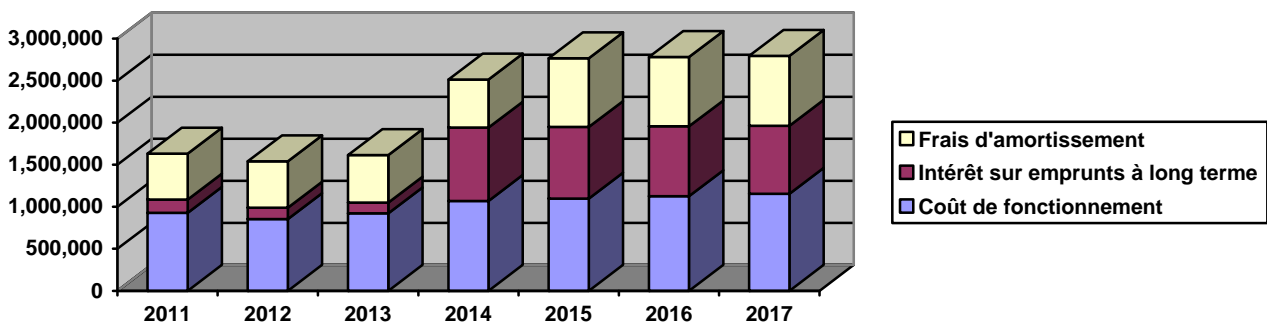


Il y a présentement des emprunts à long terme. Des emprunts à long terme sont anticipés dans une période future. Ces emprunts ont été proposés pour un terme de 30 pour la présentation du plan financier.

La dépense annuelle d'amortissement a été basée sur les coûts historiques des immobilisations corporelles; l'amortissement linéaire a été utilisé. Ces montants ont été déterminés auparavant avec les nouvelles normes comptables selon les exigences du SP3150.

3.8.1 Coût de fonctionnement

Le coût de fonctionnement est le coût pour la production de l'eau potable sur une base journalière. Les items inclus dans le coût de fonctionnement sont les salaires, les avantages sociaux, les sous-traitants, les matériaux et fournitures, les produits, l'entretien, les chimiques, l'équipement, les intérêts sur l'emprunt à long terme, les frais d'amortissement etc.



Coût de fonctionnement, tableau 3.8.1

3.8.2 Frais d'amortissement

Le coût d'amortissement n'affecte pas le flux de trésorerie, il représente l'utilisation des immobilisations corporelles (IC). Le coût d'amortissement est basé sur le coût historique des immobilisations corporelles réparti sur le cycle de vie utile de l'immobilisation utilisant la méthode d'amortissement linéaire.

3.9 Surplus déficit accumulé

Tel qu'indiqué dans le tableau 3-1, les taux prévus génèrent un excédent à la fin de chaque année selon la prévision financière. Le réseau d'eau est donc financièrement viable selon la prévision du plan financier.

Tableau 3-1

État de la situation financière prévue

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Actifs							
Débiteurs à long terme	2 938 368	2 785 774	21 227 428	20 736 480	20 225 970	19 695 118	19 143 109
Fond de réserve	1 644 391	1 854 859	2 603 545	2 770 872	3 010 499	3 324 192	3 700 403
Débiteur-nouveaux développeurs	140 632	182 507	224 381	266 255	308 130	350 004	391 879
Total des actifs	4 723 392	4 823 140	24 055 354	23 773 607	23 544 599	23 369 314	23 235 390
Passifs							
Créditeurs et frais courus							
Revenus reportés							
Emprunt à long terme– Mun.	140 632	182 507	224 381	266 255	308 130	350 004	391 879
Emprunt à long terme - Contribuables	2 938 368	2 788 774	21 227 428	20 736 480	20 225 970	19 695 118	19 143 109
Total Passifs	3 079 000	2 968 281	21 451 809	21 002 735	20 534 100	20 045 122	19 534 987
Dette nette	1 644 391	1 854 859	2 603 545	2 770 872	3 010 499	3 324 192	3 700 403
Actifs non financiers							
Immobilisations corporelles	27 036 882	27 104 314	27 238 564	27 315 395	47 279 681	47 359 775	47 441 553
Variations des immobilisations corporelles- Ajout	67 432	134 250	76 831	19 964 286	80 094	81 778	83 498
Immobilisations corporelles – Travail en cours	785 840	1 285 840	19 885 840		-	-	-
Amortissement accumulé	4 941 879	5 492 368	6 056 282	6 627 249	7 444 524	8 269 808	9 100 626
Total actifs non financiers	22 948 275	23 032 036	41 144 953	40 652 432	39 915 251	39 171 745	38 424 425
Excédent accumulé	24 592 666	24 886 895	43 748 498	43 423 304	42 925 750	42 495 937	42 124 828

** Données 2011 – Les montants réels varieront puisque les montants ont été pris avant la fin de l'année fiscale , la différence sera mineure.



Tableau 3-2
État des résultats prévus

Pour l'exercice terminé le 31
décembre

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Revenus							
Redevances des usagers	1 028 792	1 077 143	1 115 628	1 181 156	1 279 924	1 381 105	1 484 783
Province de l'Ontario	28 377	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	230 994	255 366	251 252	997 150	979 489	961 105	928 580
Revenu total	1 288 163	1 332 509	1 366 880	2 178 306	2 259 413	2 342 210	2 413 364
Dépenses courantes							
Fonctionnement	928 827	853 738	921 682	1 069 690	1 097 340	1 125 695	1 154 772
Intérêts sur l'emprunt à long terme	156 971	135 293	128 681	871 843	851 353	830 044	807 883
Amortissement	545 667	550 489	563 914	570 967	817 275	825 284	830 818
Dépense totale	1 631 465	1 539 520	1 614 277	2 512 500	2 765 968	2 781 023	2 793 473
Autres revenus							
Immobilisations corporelles Province de l'Ontario	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	813 010	501 240	19 109 000	9 000	9 000	9 000	9 000
Total des autres revenus	813 010	501 240	19 109 000	9 000	9 000	9 000	9 000
Excédent							
Accumulé (déficit)	469 707	294 229	18 861 603	9 000	9 000	9 000	9 000
Excédent accumulé au début de l'exercice	24 122 958	24 592 666	24 886 895	43 748 498	43 423 304	42 925 750	42 495 937
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	24 592 666	24 886 895	43 748 498	43 423 304	42 925 750	42 495 937	42 124 828

** Données 2011 – Les montants réels varieront puisque les montants ont été pris avant la fin de l'année fiscale , la différence sera mineure.

Tableau 3-3
État des flux de trésorerie prévus



Réseau d'eau potable Plan Financier 179-301A

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Excédent	469 707	294 229	18 861 603	(325 194)	(497 554)	(429 813)	(371 109)
Amortissement	545 667	550 489	563 914	570 967	817 275	825 284	830 818
Réduction des emprunts à long terme (Augmentation)	177 965	171 361	(18 422 121)	511 276	531 665	552 871	574 990
Trésorerie	1 193 339	1 016 079	1 003 396	757 049	851 386	948 342	1 034 699
Acquisition des immobilisations corporelles	(576 998)	(634 250)	(18 676 831)	(78 446)	(80 094)	(81 778)	(83 498)
Produits sur disposition des immobilisations corporelles							
Flux de trésorerie pour l'achat des immobilisations corporelles	(576 998)	(634 250)	(18 676 831)	(78 446)	(80 094)	(81 778)	(83 498)
Activités de financement							
Nouveaux emprunts à long terme			18 600 000				
Remboursement des emprunts à long terme	(177 965)	(171 361)	(177 879)	(511 276)	(531 665)	(552 871)	(574 990)
Activités d'investissement en immobilisations corporelles	(177 965)	(171 361)	18 422 121	(511 276)	(531 665)	(552 871)	(574 990)
Variation nette de la trésorerie	438 376	210 468	748 686	167 327	239 627	313 693	376 211
Trésorerie au début de l'exercice	1 206 015	1 644 392	1 854 859	2 603 545	2 770 872	3 010 499	3 324 192
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 644 392	1 854 859	2 603 545	2 770 872	3 010 499	3 324 192	3 700 403

**** Données 2011 – Les montants réels varieront puisque les montants ont été pris avant la fin de l'année fiscale , la différence sera mineure.**



Tableau 3-4
Estimé prévue

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Revenus							
Taxes	42 371	60 642	61 407	62 202	63 031	63 893	64 790
Frais de consommation	472 885	463 634	478 541	493 512	539 460	585 475	631 559
Frais de service	555 907	613 509	637 087	687 644	740 464	795 629	853 225
Intérêts sur l'emprunt à long terme	130 209	114 590	108 825	852 867	833 294	812 937	791 768
Autre revenus	58 414	80 134	81 020	82 080	83 165	84 276	72 023
Octroi	28 377	-	-	-	-	-	-
Contribution des développeurs	813 010	501 240	19 109 000	9 000	9 000	9 000	9 000
Octroi d'immobilisations							
Revenu du fonds de réserve				-	-	-	-
Revenu total	2 101 173	1 833 749	20 475 880	2 187 306	2 268 413	2 351 210	2 422 364
Dépenses courantes							
Salaires & avantages sociaux	<u>126 145</u>	<u>155 100</u>	<u>205 403</u>	<u>210 538</u>	<u>215 802</u>	<u>221 197</u>	<u>226 727</u>
Services contractuels	371 179	337 192	345 622	379 263	388 745	398 464	408 425
Matériaux	116 958	77 381	79 254	81 235	83 265	85 348	87 482
Réparations & Entretien	<u>173 274</u>	<u>136 716</u>	<u>140 134</u>	<u>143 638</u>	<u>147 229</u>	<u>150 909</u>	<u>154 682</u>
Services publics	86 283	92 021	94 239	96 513	98 842	101 230	103 675
Produits	34 779	34 158	35 012	38 950	42 988	47 126	51 368
Intérêts sur la dette à long terme	156 971	135 293	128 681	871 843	851 353	830 044	807 883
Principal sur la dette à long terme	20 211	21 171	22 018	119 554	120 470	121 423	121 414
Dépense total	1 085 798	989 031	1 050 363	1 941 533	1 948 693	1 955 739	1 962 655
Excédent annuel	1 015 374	844 718	19 425 517	245 773	319 721	395 471	459 709
Projet d'immobilisation	<u>576 998</u>	<u>634 250</u>	<u>18 676 831</u>	<u>78 446</u>	<u>80 094</u>	<u>81 778</u>	<u>83 498</u>
Excédent annuel (déficit)	438 376	210 468	748 686	167 327	239 627	313 693	376 211

** Données 2011 – Les montants réels varieront puisque les montants ont été pris avant la fin de l'année fiscale, la différence sera mineure.



4. Approbation



CORPORATION OF THE NATION MUNICIPALITY
CORPORATION DE LA MUNICIPALITÉ DE LA NATION

Type: Ordinaire
Date: Le 23 janvier 2012
Résolution No.: 31-2012

Proposée par/Moved by: Raymond Lalande Marcel Legault Danika Bourgeois-Desnoyers Richard Legault
Appuyée par/Seconded by: Raymond Lalande Marcel Legault Danika Bourgeois-Desnoyers Richard Legault

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve le plan financier no 179-301A pour les systèmes d'eau potable tel que présenté par la trésorière le 23 janvier 2012.

REPORT FROM THE TREASURER

Be it resolved that Council approve the financial plan no. 179-301A for the drinking water systems as presented by the Treasurer on January 23rd, 2012.

VOTE:
Pour / For Contre / Against

Cette résolution est:
This resolution is: AAA
Adoptée / Carried: _____
Rejetée / Defeated: _____
Modifiée / Amended: _____

DÉCLARATION D'INTÉRÊT / DISCLOSURE OF INTEREST

Nom / Name: _____ a (ont) déclaré ses (leur) intérêts, laissé son (leur) siège(s) et quitté la salle du Conseil./Disclosed his (her, their) interest, vacated his (her, their) seat(s) and left Council chambers.

MM
Greffière ou Greffière adjointe/
Clerk or Deputy-Clerk

